



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

ELABORATION : 2024	PROFIL DE POSTE	MISE A JOUR : OCTOBRE 2025
	FONCTION : AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS. MAITRE DE MAISON	
<u>LIEU D'EXERCICE</u> • Pôle MIG, service de Médecine Gériatrique. La Tauvrais. Unité de Soins de Longue Durée. • Les unités situées au 3é étage de la Tauvrais, comprenant chacune 40 lits, divisées en 2 ailes identifiées.		
<u>MISSION PRINCIPALE</u> L'agent des service hospitalier exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier(e), dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique. Dans ce cadre, il a pour mission : • De contribuer à la prise en charge des personnes âgées en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmière. • D'assure la prise en charge globale des personnes accueillies dans l'unité, au regard des textes de lois régissant la profession. • De prodigue des soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne. • De S'implique dans l'organisation des soins de l'unité et dans ses projets. • D'adhère à la réalisation du projet de soins et de vie en faveur de la personne âgée.		
<u>RESPONSABILITE MEDICALE</u> • Monsieur le Professeur SOMME – Chef de Service. • Les différents Praticiens Hospitaliers intervenant sur l'unité.		
<u>RATTACHEMENT HIERARCHIQUE</u> • Directeur du Service en Soins Infirmiers : coordinateur général • Cadre Supérieur de Santé du Pôle : • Cadre de Santé		
<u>RELATIONS FONCTIONNELLES</u> • Les infirmières. • Les aides-soignants • Les médecins.		

- Les professionnels sanitaires et sociaux hospitaliers et extra hospitaliers.
- Les professionnels des instituts de formation.

ACTIVITES PRINCIPALES

SOINS

- Etre garant de la qualité des soins.
- Proposer et mettre en place une organisation adaptée, efficace et évolutive des soins.
- Participer aux soins du rôle propre de l'infirmière.
- Appliquer les protocoles spécifiques à l'unité et assurer la traçabilité des actions
- Accompagner les patients souffrant de troubles du comportement et cognitifs
- Evaluer, réajuster et transmettre ses actions dans le cadre des transmissions ciblées écrites et orales.
- Collaborer avec l'équipe médicale et pluridisciplinaire dans un projet de soins et de vie pour la personne âgée.
- Participer à l'hygiène hospitalière pour assurer un environnement propre, agréable et personnalisé en tenant compte des recommandations du guide de l'hygiène.
- S'engager dans une mission de référent qu'elle soit institutionnelle ou d'unité.

RELATION – COMMUNICATION

- Accueillir les personnes âgées, leurs familles et les divers intervenants.
- Répondre aux attentes des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de leurs compétences.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE

- Utiliser de façon optimale les ressources affectées à l'unité.
- Gérer les matériels et produits dans un souci d'économie (Usage Unique, produits alimentaires et hôteliers, gestion du linge hospitalier et des résidents).

INFORMATION - FORMATION - ENCADREMENT

- Participer à l'encadrement des nouveaux professionnels.
- S'impliquer dans l'intégration, la formation et l'évaluation des stagiaires et des nouveaux professionnels.
- S'inscrire dans les actions de formation au sein de l'unité.
- Evoluer dans ses pratiques et dans sa réflexion professionnelle.
- Se tenir informée sur la législation professionnelle.

EXIGENCES DU POSTE

- Expérience auprès de patients souhaitée : au domicile, auxiliaire de vie

CAPACITES ET QUALITES REQUISES

- Qualités d'écoute et d'accueil.
- Rigueur dans l'organisation et la gestion.
- Esprit de collaboration et de coordination d'équipe.
- Respect de l'autre et de la personne âgée.
- Esprit modérateur.
- Disponibilité.
- Capacités à transmettre.
- Patience.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaire matin en 12h 1 WE sur 3 travaillés
- Ponctuellement, entraide et mobilisation dans d'autres unités du pôle
- Bac souhaité : SAPAT par exemple
- [Projet de formation aide-soignant en promotion professionnelle et financement institutionnel possible sous réserve de la validation du projet et des compétences en commission CHU](#)